

Pétoncle du sud du golfe du Saint-Laurent

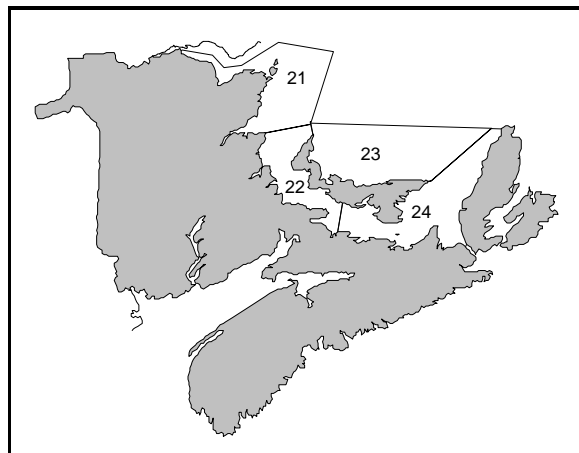
Renseignements de base

Le pétoncle géant (*Placopecten magellanicus*) est un mollusque bivalve qui vit seulement dans l'Atlantique ouest, entre le cap Hatteras et le détroit de Belle-Isle. On le trouve à des profondeurs de 40 m dans les eaux côtières du sud du golfe du Saint-Laurent. Il se développe sur différents types de fonds durs, mais il est rare ou absent des fonds vaseux et limoneux. Les températures de l'eau supérieures à 20-23 C° sont généralement létales pour le pétoncle et seraient l'une des causes possibles de mortalité massive des pétoncles adultes dans le sud du Golfe.

Le pétoncle peut se reproduire vers l'âge de deux ans, mais ne contribue pas de manière importante à la production d'oeufs, avant d'avoir atteint >70 mm de long (environ 3 ans). Les sexes sont distincts et la fécondation des oeufs se fait dans la colonne d'eau. Le frai a généralement lieu vers la fin de l'été et les larves demeurent à l'état planctonique pendant 4 à 5 semaines avant de se métamorphoser et de s'établir au fond au milieu de l'automne. Le recrutement au fond est souvent éparé et variable à cause des fluctuations du taux de mortalité des oeufs et des larves, de la qualité du fond et des effets du vent et de la marée sur les courants au moment de la métamorphose. Le pétoncle du sud du Golfe atteint sa taille exploitable à l'âge de 4 ou 5 ans.

Les pêcheurs de pétoncle ont presque tous plus d'un permis et pêchent également le hareng et le homard. Les principaux gisements de pétoncles se trouvent dans le détroit de Northumberland et la baie des Chaleurs. Il y a aussi une petite pêche du côté nord de l'Î.-P.-É. La plupart des pêcheurs du sud du golfe du Saint-Laurent utilisent des dragues Digby modifiées, qui sont les plus efficaces sur les fonds de roche et de gravier.

Aucun relevé d'évaluation des stocks n'a été entrepris depuis 1986 et l'échantillonnage portuaire a été interrompu en 1988. Les titulaires de permis ne sont pas tenus de présenter un journal de bord. Les statistiques sur les débarquements sont établies à partir des bordereaux d'achat soumis par les transformateurs et d'un nombre limité de rapports des agents de Conservation et Protection (Nouvelle-Écosse seulement).



La pêche

L'accès à la pêche est limité depuis les années 1970 (779 permis). Les **stratégies de gestion** sont élaborées et approuvées par des comités consultatifs des ZPP, en consultation avec les Sciences et la Gestion des ressources du MPO. La ZPP 21 a été divisée en trois sous-zones en 1996. Les dispositions réglementaires établies pour 1996 étaient les suivantes :

Résumé des mesures réglementaires applicables à la pêche du pétoncle dans le sud du golfe du Saint-Laurent en 1996

	Total des permis	Compte de chairs par 500g	Largeur max. de la drague	Taille de l'anneau
ZPP 21	107	39	21 pi	---
ZPP 22	202	52	16 pi	3 po
ZPP 23	79	52	21 pi 6 po	---
ZPP 24	391	52	16 pi 8 po	---

Sommaire des saisons de pêche du pétoncle dans le sud du golfe du Saint-Laurent en 1996

Saisons de pêche	
ZPP 21A	15 juin - 17 août et 16 sept. - 20 nov.
ZPP 21B	29 avr. - 17 août et 16 sept. - 20 nov.
ZPP 21C	24 juin - 17 août et 16 sept. - 30 nov.
ZPP 22	6 mai - 8 juin
ZPP 23	15 avril - 31 Déc.
ZPP 24	15 - 21 avr., 7 mai - 30 juin et 7 oct. - 31 déc.

En 1996, 342 tm de chairs de pétoncle ont été **débarquées** dans les ZPP 21 à 24, dans le sud du golfe du Saint-Laurent.

Sommaire des débarquements de pétoncle (tm de chairs) pour le sud du golfe du Saint-Laurent

Année	71-80	81-92	1993	1994	1995	1996*
	Moy.	Moy.				
ZPP21	29,1	53	82,5	112,5	85	92,7
ZPP22	142,4	124,9	79,6	97,1	105,9	90,6
ZPP23	0,2	1,7	0,7	0,8	0,3	3,1
ZPP24	144,2	105,8	192,8	170	145,4	155,1
Total	315,9	285,5	355	380,4	336,6	341,5

*données préliminaires

État de la ressource

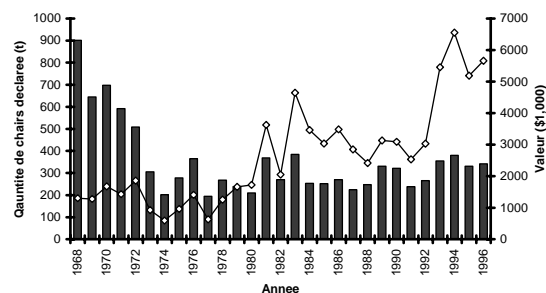
Le poids moyen des chairs (kg) des pétoncles selon les bordereaux d'achat des acheteurs enregistrés a peu changé dans les ZPP 22 et 24. Les taux de capture de la ZPP 21 représentent de 2 à 4 jours de pêche alors que des prises sont vendues quotidiennement dans les ZPP 22 et 24. Dix journaux de bord repères ont été distribués dans la ZPP 24 à l'automne 1996. Seulement deux ont été remplis. Les taux de capture moyens (\pm ET) étaient de $4,5 \pm 0,25$ et $4,4 \pm 0,31$ kg de chairs/h.

Taux de capture extrapolés (kg de chairs par transaction commerciale) pour les ZPP 21, 22 et 24 des Pêches du Golfe, de 1992 à 1996.

kg chairs/vente	1992	1993	1994	1995	1996*
ZPP 21	102	100	157	138	129
ZPP 22	44	46	43	44	38
ZPP 24	52	39	37	44	42

* données préliminaires

Débarquements de pétoncles géants (tm de chairs) et valeur des débarquements (courbe) pour le sud du golfe du Saint-Laurent, de 1968 à l'heure actuelle



Il n'y a pas eu d'échantillonnage en mer ou au port des prises commerciales depuis 1988; par conséquent, la structure selon la taille et l'âge des prises de 1996 n'est pas connue. Le dernier relevé de recherche a eu lieu en 1986. Ainsi, il n'y a pas d'estimation indépendante de l'abondance ou de la répartition des pétoncles de taille commerciale ou des prérecrues pour 1996.

Le personnel de la Gestion de l'habitat a effectué des **sondages** en 1995 et 1996 dans le cadre desquels les pêcheurs ont indiqué l'emplacement des ressources de pétoncles dans les ZPP 22 et 24. D'après les sédiments de surface, il y aurait environ 6 000 km² de substrat propice au pétoncle. La zone actuellement exploitée (en noir) représente 3 034 km² (50 %) de l'habitat propice.

Emplacements des principales zones de pêche du pétoncle, telles qu'indiquées par les pêcheurs pendant les sondages effectués en 1995 et 1996.



Perspectives

Les captures sont demeurées à peu près les mêmes depuis le début des années 1970. L'effort, cependant, a augmenté depuis quelques années. La ressource est vraisemblablement surexploitée ce qui donne à penser qu'il conviendrait de réduire l'effort de pêche.

Considérations de gestion

Le dragage des pétoncles est effectué sur des bancs de homard, ce qui entraîne des conflits dans toutes les zones de pêche du pétoncle. Le conflit dans la ZPP 24 semble encore plus prononcé parce que la pêche du pétoncle en automne a lieu à des profondeurs occupées par le homard à cette période de l'année. De plus, de nombreux pêcheurs de homard sont préoccupés par les dommages que l'engin de pêche du pétoncle peut occasionner à l'habitat du homard.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

communiquez J. Mark Hanson
avec : Division de la pêche des
invertébrés
Direction des sciences
Centre des pêches du Golfe
C.P. 5030
Moncton (N.-B.) E1C 9B6
Téléphone : (506) 851-2047
Télécopieur : (506) 851-2387
C. élect.:HansonM@gfc.dfo.ca

On peut se procurer des exemplaires du rapport à l'adresse suivante :

Processus consultatif régional des Maritimes
Ministère des Pêches et des Océans
C.P. 1006, succursale B105
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
CANADA B2Y 4A2
Téléphone : 902-426-7070
C. élec. : v_myra@bionet.bio.dfo.ca

Adresse Internet : <http://csas.meds.dfo.ca>

English version is available on request at the above address.

